

OBSCURANTISME !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien le monde médical

Il est régulièrement fait état, dans les colonnes des « magazines » de Chartres et de l'Agglo, des ouvertures de nouveaux commerces. Mais, **jamais** un mot sur ceux qui baissent le rideau (et ils sont nombreux), Chartres garde un « turnover » très élevé.

Pour une bonne partie, en raison du prix des loyers, et pour les factures de stationnement payées par les clients.

MédiaChartres s'intéresse à un exemple significatif, « **Pizza Cosy** », située place du Général de Gaulle. (tél: **0242250160**) et pour mieux connaître le magasin: <https://www.pizzacosy.fr/>

Une enseigne nationale, qui tire (d'habitude) son épingle du jeu, face à la concurrence et qui à figurée en **page 51** de « **Votre Agglo** » #115 de **Novembre 2022**

À **Chartres** c'est une toute autre histoire, même si le jeune gérant avait connaissance d'un chantier proche du magasin, il n'avait **jamais** imaginé la suite !





©

MédiaChartres

PH. L

Une emprise totale sur son activité; les bruits, le va-et-viens des engins et des camions, la poussière qui rentre partout, le cloisonnement de sa façade et de sa pseudo terrasse (car manger dehors dans ces conditions, est ... **IMPOSSIBLE**) ! Une sorte, de mise à mort [cqfd].



Le jeune patron et sa dynamique équipe, sont du genre courageux et opiniâtres, ils ont essayés de résister jusqu'à présent, mais la suite semble incertaine.

La municipalité est parfaitement informée, et en grande partie responsable des raisons qui nuisent à un développement normal,

car elle est partie prenante du chantier en qualité de **maître d'œuvre** (qui à déjà changé plusieurs fois de mains) ?



Cette dernière à même poussée l'ironie à son comble, en dépêchant 2 adjoints sur place, pour signifier les droits de terrasse au propriétaire des lieux. Alors avant de prendre le prochain « encensoir » pour glorifier la qualité de vie et l'accueil de la Ville, il serait peut-être souhaitable d'arrêter ce genre de comportements, qui relève de la justice.



Pour achever la « **partie** », la mairie à décidé d'implanter des poubelles enterrées, juste deavant la Pizzeria ! Un autre chantier à rallonge, dans des relents d'odeurs fétides et nauséabondes, du pure .



Pour MédiaChartres, il s'agit peut-être, de remplacer les conteneurs (poubelles) de la rue des changes, qui étaient devant les vitrines du bar de la fille du maire ? (nous y reviendrons prochainement).

Clara Hirsch



« SERVICES » !

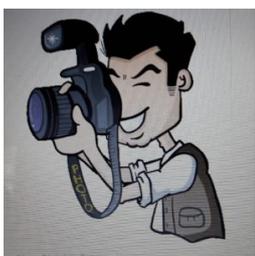


MédiaChartres soutien le monde médical

Vous êtes bon pour le (s) service (s) ! C'est avec ses mots, que l'actuel locataire de la mairie de Chartres, traite « certaines affaires » .



MédiaChartres vous explique ...



EXEMPLE: Le magasin de photos situé Place des Halles, a accepté l'embauche de l'un des fils du maire, comme homme à tout faire. Photographe occasionnel, livreur, pilote de drone etc

Certains doivent « traverser la rue, pour trouver un travail » (?), pour d'autre, il suffit juste de traverser la place.

Il était donc « **normal** » d'offrir certaines marques de reconnaissances au **dévouement** du commerçant.



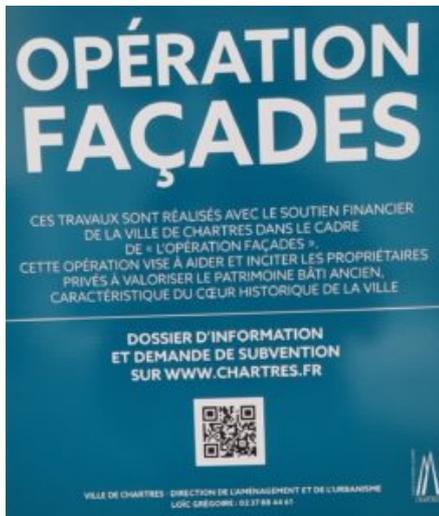
Cela commence par l'attribution du titre de « **photographe officiel** », pour **Chartres et l'Agglo**; Le Nom est visible sur la liste des participants à l'élaboration des magazines « **Votre Ville** » et « **Votre Agglo** », des interventions qui sont « **généreusement** » rémunérées.



Et de profiter du pavage des rues autour de la mairie, pour se faire pavé sa cour (Place de l'étape au vin) !



Et puis pourquoi ne pas en profiter également, pour refaire la façade , chantier en cours (...), même si cela n'était pas



justifié ?



Mais, pour **MédiaChartres** une question se pose (**et même, plusieurs**) !



Dossiers de la mairie:



A noter que le « **conflit d'intérêts** », défini par la loi de 2013 comme « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction », n'est pas une infraction pénale. Il ne le devient que lorsqu'il est avéré et se traduit par un acte, et on parle alors de « **prise illégale d'intérêts** ».

Clara Hirsch

CULTURE !



MédiaChartres soutien le monde médical

Comme chaque année, **MédiaChartres** est associé par son réseau, à cette grande manifestation.



European Heritage Days

Journées européennes
du patrimoine

La quarantième édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les **samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023** sur les thèmes divers.

Différents noms sous un même parapluie:

Les Journées européennes du patrimoine / European Heritage Days sont célébrées dans 50 pays européens, et peuvent parfois porter un nom différent. Dans différents pays, nous sommes également reconnus comme : **“Tag des Denkmals”** (Autriche), **“Journées du Patrimoine”**, **“Open Monumentendag”** (Belgique et Pays-Bas), **“Muinsuskaitsepäevade”** (Estonie), **“Tag des offenen Denkmals”** (Allemagne), **“Kulturális Örökség Napjai”** (Hongrie), **“National Heritage Week”** (Irlande), **“Kulturminnedagene”** (Norvège), **“Kulturarvsdagen”** (Suède), **“Heritage Open Days”**, **“Open House London”**, **“Doors Open Days”** and **“Drysau Agored”** (Royaume-Uni).



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'édition 2023 se distingue par deux thématiques le « **patrimoine vivant** » avec le vingtième anniversaire de la Convention Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et le « **patrimoine du sport** » en lien avec les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ces thématiques permettront de mettre en avant les pratiques, les expressions, les connaissances et les savoir-faire transmis de génération en génération grâce aux chants, danses, rituels, fêtes, ainsi que de redécouvrir des lieux, équipements et pratiques sportives de notre territoire.

Programme local : par [MédiaChartres](#)

- **Atelier – Fresque à la romaine**

Journées européennes du patrimoine 2023

Rue des Bas-Bourgs 28000 Chartres – 16 et 17 septembre –

[Plus d'infos](#)

- **Atelier photos et jeux pour enfants dans la gare SNCF de Chartres.**

Journées européennes du patrimoine 2023

8 place Pierre-Sémard 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 09h30 – [Plus d'infos](#)

- **Atelier photos et jeux pour enfants dans la gare SNCF de Chartres.**

Journées européennes du patrimoine 2023

8 place Pierre-Sémard 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 09h30 – [Plus d'infos](#)

▪ **Ateliers de pratique clownesque**

Journées européennes du patrimoine 2023

10 avenue Jehan-de-Beauce, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **Démonstration technique du vitrail**

Journées européennes du patrimoine 2023

5, rue du Cardinal Pie 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **En réserve, il y a ...**

Journées européennes du patrimoine 2023

1 boulevard Maurice-Viollette, 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 11h00, 14h00, 16h00 – [Plus d'infos](#)

▪ **Exposition du modélisme ferroviaire dans la gare SNCF de Chartres**

Journées européennes du patrimoine 2023

8 place Pierre-Sémard 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 09h30 – [Plus d'infos](#)

▪ **Exposition du modélisme ferroviaire dans la gare SNCF de Chartres**

Journées européennes du patrimoine 2023

8 place Pierre-Sémard 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 09h30 – [Plus d'infos](#)

▪ **Initiation à la fouille archéologique**

Journées européennes du patrimoine 2023

Rue des Bas-Bourgs 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **Jeu de piste « Sauvez Marceline ! »**

Journées européennes du patrimoine 2023

Boulevard Chasles, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **La visite commentée « Grand comble »**

Journées européennes du patrimoine 2023

Cloître Notre-Dame, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

- **Les travailleurs de Beauce**
Journées européennes du patrimoine 2023
1 boulevard Maurice-Viollette, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)
- **Salon d'artisanat d'art**
Journées européennes du patrimoine 2023
2 Place Jean Moulin 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 13h30 – [Plus d'infos](#)
- **Spectacle « Œdipe Inside »**
Journées européennes du patrimoine 2023
Boulevard Chasles, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)
- **Trésors du passé**
Journées européennes du patrimoine 2023
1 boulevard Maurice-Viollette, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)
- **Viens tester l'application Fabricabrac**
Journées européennes du patrimoine 2023
1 boulevard Maurice-Viollette, 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 10h30 – [Plus d'infos](#)
- **Viens tester le jeu vidéo Inkulinati**
Journées européennes du patrimoine 2023
1 boulevard Maurice-Viollette, 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 14h30 – [Plus d'infos](#)
- **Visite commentée**
Journées européennes du patrimoine 2023
11 rue du Cardinal Pie 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 10h00, 11h30, 14h00 – [Plus d'infos](#)
- **Visite de la cabine de conduite d'un train TER en gare de Chartres**
Journées européennes du patrimoine 2023
8 place Pierre-Sémard 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 09h30 – [Plus d'infos](#)
- **Visite de la cabine de conduite d'un train TER en gare de Chartres**
Journées européennes du patrimoine 2023
8 place Pierre-Sémard 28000 Chartres – Samedi 16

septembre, 09h30 – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite de la médiathèque, ancien Hôtel des Postes**

Journées européennes du patrimoine 2023

1 boulevard Maurice-Viollette, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite du simulateur de conduite des trains SNCF en gare de Chartres : prenez les commandes !**

Journées européennes du patrimoine 2023

8 place Pierre-Sémard 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 09h30 – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite du simulateur de conduite des trains SNCF en gare de Chartres : prenez les commandes !**

Journées européennes du patrimoine 2023

8 place Pierre-Sémard 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 09h30 – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite guidée**

Journées européennes du patrimoine 2023

3 rue de Bethléem 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite guidée de l'église de Saint-Martin-au-Val**

Journées européennes du patrimoine 2023

2 rue Georges-Brassens 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite guidée de l'Hôtel de Ligneris**

Journées européennes du patrimoine 2023

2 Place Jean Moulin 28000 Chartres – Samedi 16 septembre, 13h30 – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite guidée du jardin de la société d'horticulture**

Journées européennes du patrimoine 2023

39 Avenue d'Aligre 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite guidée flash de la Maison Picassiette**

Journées européennes du patrimoine 2023

22 rue du Repos, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

▪ **Visite libre**

Journées européennes du patrimoine 2023

22 rue du Repos, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre –
[Plus d'infos](#)

▪ **Visite libre**

Journées européennes du patrimoine 2023

Boulevard Chasles, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre –
[Plus d'infos](#)

▪ **Visite libre du sanctuaire gallo-romain**

Journées européennes du patrimoine 2023

Rue des Bas-Bourgs 28000 Chartres – 16 et 17 septembre –
[Plus d'infos](#)

▪ **Visites guidée des réserves des archives**

Journées européennes du patrimoine 2023

Place des Halles, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre –
[Plus d'infos](#)

▪ **Visites guidées des locaux de la Mairie de Chartres et de Chartres métropole**

Journées européennes du patrimoine 2023

Place des Halles, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre –
[Plus d'infos](#)

▪ **Visites guidées et immersives**

Journées européennes du patrimoine 2023

10 avenue Jehan-de-Beauce, 28000 Chartres – 16 et 17 septembre – [Plus d'infos](#)

Pour l'Eure et Loir (source [FR3](#))

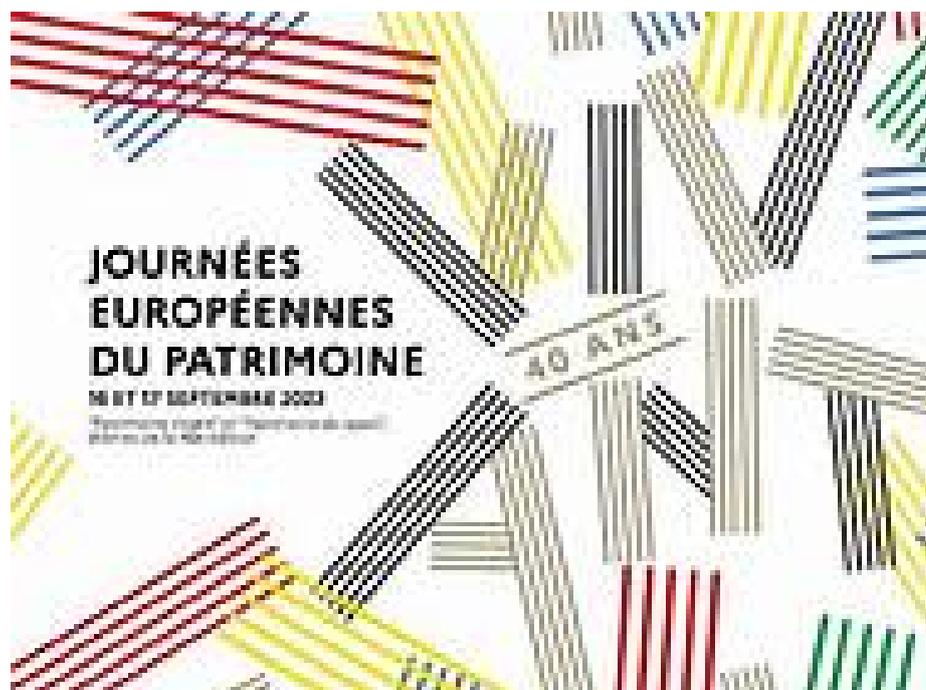
https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/carte-journees-du-patrimoine-2023-nos-coups-de-c-ur-en-eure-et-loir-2839949.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=france3regions&at_offre=4&at_variant=Centre-Val_de_Loire&at_send_date=20230915&at_recipient_id=

France

et

plus :

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/programme#/search?query=france@46.4012990,10.1317293,4.49>



[MédiaChartres](#): La rédaction

« **ALZHEIMER** » . . .



MédiaChartres soutien le monde médical

Personnelle ou collective, la mémoire arrive parfois à nous faire défaut.

MédiaChartres peut compter sur ses archives et son vaste réseau, pour vous informer.

Dans le dernier « **Votre Agglo** » **#115**, en date du mois de **Novembre 2023**, magazine édité par **Chartres métropole** (indisponible sur le site) le **11/09/2023**.



Le « **rédacteur en chef** » président et maire, fait la promotion de son magazine (**financé par les contribuables**), qui n'ont pas un mot à dire, dans un espace dédié (?) la contradiction, serait mal venue (...) certainement une autre façon « **d'apaiser** » les esprits des votants !

Promotion, pour (soit-disant) : **»vivre dans une agglomération à taille humaine, urbaine et rurale tout à la fois «** (et d'ajouter) **Équilibrée ?** (cit°)



Le personnage, se félicite de voir **enfin** aboutir ses phantasmes (projets), concernant le **plateau Nord-Est de la Ville**, sur ... **240 hectatres** (...) très étonnant, car dans le même journal en date du **25/05/2019 page 6**, il était alors question de ...**280 hectares**, **pas moins** ! (étonnant, non ?).

Dans le même article, il est clairement indiqué, que le maire à **encore** traité (dans son traditionnel et chronique agacement), un adjoint de l'opposition **M. David L.** de « **chien fou**» , sort réservé à la contradiction démocratique, dans l'hémicycle de **Chartres/Agglo** (CQFD)

Avec le « soutien » du **Député G. Kasbarian** (Renaissance), le projet devrait pouvoir aboutir (?), avec **24 M€ de dotation d'État** à la clé, sans prendre en considération, le taux d'artificialisation des sols, le gouvernement serait ainsi de plein pied, dans l'obscurantisme de sa propre contradiction, et parole de **MédiaChartres**, **du pain bénit pour tous les médias nationaux de France . . . et d'ailleurs.**

<https://demarchesadministratives.fr/actualites/loi-climat-la-construction-des-grands-centres-commerciaux-bientot-interdite#:~:text=Les%20d%C3%A9put%C3%A9s%20ont%20adopt%C3%A9%20en%20premi%C3%A8re%20lecture%2C%20ce,000%20m%C2%B2%20qui%20entraineraient%20une%20artificialisation%20des%20sols.>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/journal-de-8-h/interdiction-de-creer-des-centre-commerciaux-de-plus-de-10-000-m2-le-e-commerce-epargne-5066535>

<https://www.ecologie.gouv.fr/plan-biodiversite>

<https://blog.gossement-avocats.com/blog/environnement/artificialisation-des-sols-ce-qu-il-faut-retenir-de-la-future-loi-visant-a-faciliter-la-mise-en-oeuvre-des-objectifs-de-lutte->

contre-l-artificialisation-des-solset-a-renforcer-l-accompagnement-des-elus-locaux



Le projet de très grande ampleur, de modifier radicalement le plateau Nord-Est, n'a absolument rien de commun avec le programme national de « revitalisation des entrées de ville », mais n'est rien d'autre, qu'un énième plan financier de bétonnage déguisé, qui va ravir comme d'habitude, les **traditionnels intervenants et bénéficiaire** !

MédiaChartres rappelle, que le même projet appelé à l'époque « **L'Illiade** » (pôle commerciale) avait été retoqué en Mai 2016 par la **commission nationale d'aménagement (CNAC)**, et que la société « **Altarea Cogedim** » retenue pour réaliser le chantier, avait jeté l'éponge ? Provoquant en urgence, le vote d'une nouvelle modification du périmètre de la Zac (zone d'aménagement concerté).

Aujourd'hui, les commissions chargées d'autoriser (ou non) l'exploitation commerciale, « **seraient moins regardantes** », le **maire de Chartres** avait déclaré en date du 10/10/2019 pge 6: « **Il y a un outil qui nous tombe du ciel** » (cit°)





Sans oublier, la vente des terrains Publics à des fins et intérêts privés, aux plus généreux [...]

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/competences/biens-relevant-du-domaine-public-biens-relevant-du-domaine-prive>



Il est grand temps, que de véritables enquêtes financières et cadastrales, soit enfin ordonnées avant que les premiers coups de pelleuses commencent.



franceinfo



<https://www.francetvinfo.fr/culture/arts-expos/archit>

ecture/architecture-le-gouvernement-veut-en-finir-avec-les-zones-commerciales-moches_6056238.html



Pour [MédiaChartres](#): « la balle est désormais entre les mains des autorités » PNF et Juges.

Alexandra Simoni

« On a trop construit et trop grand » : l'État au chevet de la France moche

Ce lundi 11 septembre, le gouvernement lance un programme de transformation des zones commerciales. Objectif : accompagner leur mutation face au changement de consommation des Français et à la transition énergétique. Mais aussi tenter de réparer les erreurs du passé.





FRÈRES « ENNEMIS » !



MédiaChartres soutien le monde médical

Pour **MédiaChartres**, il est toujours « **intéressant** » de constater, comment les pires ennemis d'hier peuvent devenir « **amis** », quand chacun y trouve un (ou des) intérêt (s) majeur (s), pour faire avancer des projets et bénéficier d'avantages tous azimuts !



M. G. Kasbarian Député, n'était (jusqu'à ce jour), pas réellement en odeur de sainteté, par son prédécesseur, l'actuel maire de Chartres et président de l'Agglo.

Voici quelques exemples éloquentes :

Le parlementaire affirme quant à lui qu'il continue « à tendre la main », même si les doigts commencent, visiblement, à le brûler, suffisamment en tout cas, pour oser la comparaison entre le maire de Chartres et... Donald Trump !

Guillaume Kasbarian n'a pas goûté trois qualificatifs, « schizophrène », « muet » et « hémiplégique », qui apparaissent dans des tribunes de la majorité le concernant, dans plusieurs numéros du magazine municipal Votre Ville.

Selon le député, « les lecteurs attentifs ont bien compris qu'il utilisait l'argent du contribuable pour verser, chaque mois, dans l'insulte personnelle. Je ne m'abaisserais pas à ce vocabulaire. On ne répond pas à Trump avec du Trump. »

"On ne répond pas à Trump avec du Trump" : le torchon brûle entre Jean-Pierre Gorges et Guillaume Kasbarian

Publié le 24/06/2018 à 17h15

Les relations entre Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et Guillaume Kasbarian (LREM), député de la circonscription de Chartres, sont plutôt glaciales.

Jean-Pierre Gorges explique, dans notre édition du 16 juin, qu'il ne se marie « avec personne ». « Ces gens », sous-entendu la majorité LREM, « ne m'apportent rien. En un an, ils n'ont apporté aucune idée. »

Le projet de construction de l'A 154 a été déclaré d'utilité publique le 5 juillet. Le maire DVD de Chartres, Jean-Pierre Gorges et le député LREM Guillaume Kasbarian ont eu depuis de vifs échanges sur les réseaux sociaux.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/154-joutes-verbales-entre-elus-du-departement-1508179.html>

Preuves, que le bon sens n'a rien à voir avec les « **sentiments** » , **MédiaChartres** pourrait dévoiler, « **qui couche avec qui** » dans le fatras politique nauséabond local, mais inutile ... (ils se reconnaîtront) sans aucun doute !

Quand chacun a besoin de l'autre pour avancer, tout semble subitement beaucoup plus simple (...) en façade seulement, car les rancœurs sont encore bien présentes.

Et maintenant : à ce jour, des relations « apaisées », comme le reste ?

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/decouvrez-en-avant-premiere-le-projet-d-entree-de-ville-de-chartres-soutenu-par-l-etat_14366728/

Appui. Guillaume Kasbarian (Renaissance), député de la circonscription de Chartres, explique avoir accompagné de son influence parlementaire, aux côtés de la Ville, l'éligibilité de Chartres au programme des entrées de ville porté par l'État : "L'enjeu est de moderniser ces entrées de ville vieillissantes mais qui ont du potentiel, comme celle de Chartres. L'État peut être facilitateur et apporter son soutien, notamment financier."



**Et si nous parlions argent,
pour changer.**

Et puis, il n'est pas défendu, de se « **détester,
cordialement** » .



Karine Relin

RENTRÉE !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien le monde médical



La rentrée est un « **plaisir** » pour les uns, une « **souffrance** » pour les autres, tout est question de point de vue.

MédiaChartres reprend ainsi le chemin de « l'école », et démarre par un petit rappel à la loi, qui s'impose !

Comme depuis des années (**déjà**), certaines personnes ne se sentent jamais concernées par les réglementations, et ont toujours une « très bonne raison », à « vendre » pour justifier ce comportement, dont ils (elles) sont coutumiers (es).

Le **31/08** après-midi, **MédiaChartres** était témoin, devant l'entrée de l'hôtel Montescot (mairie), d'une parfaite illustration (1) du mépris des règles, qui régissent d'ordinaire, la vie en communauté.

(1) **Illustration:** (mal informés et excusables ...) ©

MédiaChartres



La **PM** (police municipale) passe à deux reprises en voiture, l'agent que **MédiaChartres** a rencontré sur place, à très bien

fait son travail, car dans l'heure suivante, **la place était**

Bravo!

déserte

Certe, des obligations peuvent créer des situations occasionnelles comme: les dépôts divers de charges, les artisans en chantiers, les services de soins à domicile, ect

Mais, la réglementation s'applique à tous. À savoir, qu'il faut demander et obtenir une dérogation en mairie, pour stationner en centre Ville (même avec une vignette de résident).

De plus, l'autorisation (arrêté municipale) doit être visible de l'extérieur du véhicule, et si il est précisé « stationnement autorisé, Butte des Charbonniers), cela ne donne pas le droit d'être en centre ville.



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34212>

Les irréductibles du mauvais exemple !



Un habitué, (depuis des années) Mr **Bertrand M.** avocat de profession, à résolument décidé que ce « **parking** » était sien ! (CQFD)



désolé ! (où plutôt ... NON) !

Avocat = 5 ans de droits, et le reste de travers !



Emplacement réservé à la Préfecture !



Interdit sur les trottoirs !

Et le meilleur pour la fin. . . un « MAGNIFIQUE » exemple de civisme !



devant l'entrée de la résidence du maire (les véhicules de sa fille et son gendre) sur le trottoir ! sous l'oeil de la caméra du BSU (bureau de surveillance urbain) **un grand bravo à toute la Famille !**

MédiaChartres suggère à M. le maire et aux adjoints (es), d'utiliser le magazine de la Ville, pour un rappel à la loi et aux obligations en centre Ville, et **surtout** en publiant la liste des Noms, des personnes admises à enfreindre

régulièrement toutes les lois (...) à commencer par eux mêmes !



Sylvie Muller

SOLEIL ...



MédiaChartres soutien le monde médical

C'est les
Vacances

MédiaChartres est en vacances, et vous donne rendez-vous le



Lundi 4 Septembre
une rentrée très ... « **HOT** » !

et vous garantie



à tous, et



à toutes celles et ceux qui
travaillent.

La Rédaction



©

MédiaChartres

PLAGIAT !

MédiaChartres soutien le monde médical

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



À la veille, où en période de vacances, **MédiaChartres** ne résiste pas à reléguer un excellent article de **Prisca Borrel** journaliste de notre confrère **Médiapart**.

Les parallèles de la Ville de **Sète** et de son truculent maire **François Comminhes**, sont autant d'effets miroirs, avec **Chartres** .



À lire et relire l'article, **MédiaChartres** se demande si M. **JPG** (maire de Chartres) ne va pas faire un énième procès à **Sète**, pour plagiat, aurait-il un frère jumeaux caché, où bien encore une académie de la malversations en tout genre (?)



Les troublantes similitudes ne se comptent plus, un « **diplôme de malfaisant** » récompenses certainement, les élèves les plus **abjectes** ?

France enquête 29 juillet 2023 à 11h32: (source)

[https://www.mediapart.fr/journal/france/290723/sete-le-maire-businessman-ses-copains-d-abord-et-la-betonisation-du-centre-ville?utm_source=quotidienne-20230729-173823&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20230729-173823&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/france/290723/sete-le-maire-businessman-ses-copains-d-abord-et-la-betonisation-du-centre-ville?utm_source=quotidienne-20230729-173823&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20230729-173823&M_BT=1654172231343)

Sète : **des infractions relevées sur des chantiers**



- Ici, la moisson a été bonne pour les contrôleurs lors de cette inspection des chantiers à Sète.

Comparativement, combien de contrôle (s) ont eu lieu à Chartres et dans l'Agglo, dans la jungle des chantiers en cours en 2022 et 2023 (?), pourtant les innombrables infractions à la législation du travail, que **MédiaChartres** à constatés (en photos, et prochainement publiées), sont partout et quotidiennes ! Mais le mot « tolérance » est plus que jamais à la mode !



La France est sous l'emprise des lobbyistes du BTP, **MédiaChartres** constate que les Villes sont de plus en plus gangrenées par l'attractivité du « **tout béton** » et **les** nombreux avantages, financiers (où **autres**), que certains maires peuvent en tirer au

titre de l'intérêt général, où ... privé, difficile de résister aux chants des « **sirènes monétaires** », et qu'importe la destinée de la planète ☐

L'objectif Zéro artificialisation nette (Zan) qui interdira progressivement aux collectivités de construire sur des terrains naturels d'ici 2050 est-il une menace ou une opportunité ?

<http://loi Climat et Résilience>

Communiqué de presse

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/21128_DP%20Loi_climat_FINAL.pdf

À la vitesse où chaque année, le climat se détériore d'avantage, est-il logique d'attendre **2050** pour commencer à bouger et réagir, n'est-il pas déjà trop tard ?

Mais restons optimiste (si possible), et profitons pleinement de chaque bons moments qu'offre la vie.

Pour rêver:



MédiaChartres

Karine Relin

RÉTROSPECTIVE.



MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres, revient sur un article de [Jade Lindgaard](#)

Pour d'excellentes et évidentes raisons, la première étant le sujet du « **bétonnage** » des Villes, par les maires, **adjoints** et **lobbyistes**, au travers des nombreuses **SEM** et **SPL** ! (pour qu'elles raisons ?), nous connaissons déjà tous **les** réponses (...)

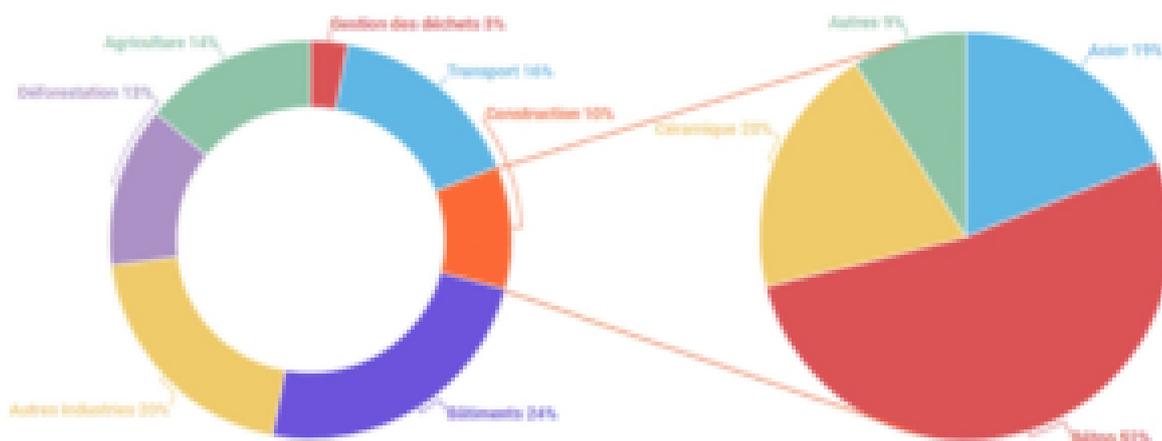
Prochains sujets, faire l'éclairage, sur » **Chartres** » par une

mise en pleine lumière.



Extrait: Des élus veulent continuer de bétonner en paix !

Des élus locaux, qui ont le pouvoir de rendre constructibles des parcelles de terre, mènent la fronde contre de nouvelles dispositions les empêchant de bâtir à tour de bras. Mais la protection des terres et du vivant ne devrait-elle pas constituer une priorité plutôt que de construire un nouveau centre logistique ou un **énième hypermarché** ?



Béton et CO2 : un désastre écologique !

C'est l'une des principales avancées de [la loi « climat » votée](#) sous le premier quinquennat d'**Emmanuel Macron** : mettre fin au bétonnage des terres agricoles et naturelles. En **2050**, il ne sera plus permis de couler du bitume ni de construire

une gare ou une autoroute sur des sols non urbanisés, sans obligatoirement les compenser. C'est l'objectif appelé « **zéro artificialisation nette** » (ZAN). Pour s'y préparer, la **France** devra dans dix ans avoir réduit de plus de la moitié le rythme d'artificialisation des terres – par rapport aux dix ans qui ont précédé. L'enjeu est à la fois climatique, car construire sur un sol l'empêche de capter le **CO₂**, et la défense de la biodiversité, puisque recouvrir un sol de matières inertes y tue le vivant (hérissons, lombrics, insectes, oiseaux...), sans oublier l'enjeu paysager.

Demandée par la Convention citoyenne pour le climat, cette mesure avait été affaiblie avant son examen parlementaire par la haute administration, qui l'avait parsemée d'exemptions : les entrepôts de logistique de type Amazon peuvent y échapper, ainsi que les hypermarchés de taille inférieure à 10 000 m² – **soit 95 % des dossiers !**

BETON

Des solutions à l'étalement urbain existent : réemploi d'espaces délaissés, réorientation des activités locales autour de filières agroécologiques, etc. Mais cela demande aux collectivités territoriales de renouveler leur vision du « *développement des territoires* ». **Cet *aggiornamento* n'a pas encore eu lieu dans bien des Mairies et des exécutifs, qui restent dépendants de stratégies complètement obsolètes.**

MédiaChartres, vous invite à lire la passionnante suite de l'article :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/300622/des-elus-veulent-continuer-de-betonner-en-paix>

Ci-dessous, extrait de l'album **MédiaChartres**.



MédiaChartres





Clara Hirsch

SUITE !



-Suite-, **MédiaChartres** retourne à la **page 8 et suivantes**, du magazine de la ville de Chartres « **Votre Ville** » #232

CHARTRES
VOTRE VILLE
#232 JUILLET/AOÛT 2023 | chartres.fr



Ce qui semble être le **stade** final du « **Colisée** » (**salle** à tout faire), qui aura engloutie quelques millions d'euros, n'a pas encore livré un budget prévisionnel comportant le détail de: la durée (en années) de l'amortissement, du coup réel du fonctionnement annuel, du montant global du chiffrage des risques. Monsieur **Franck M.** comptable en chef (en autres fonctions) de **Chartres et Chartres Métropole**, aurait-il un problème avec ces épineux sujets (?)

Comme à son habitude, le maire à décidé (à **Son unanimité**), d'en confier l'exploitation et la gestion, à **Ses satellites SPL/SEMs: C'Chartres événements et C'Chartresspectacles** (introuvables dans la jungle des **C'...**) ?

<https://www.bing.com/images/search?q=logo%20C%27Chartres%20%C3%A9v%C3%A9nements&form=IQFRML&first=1>

<https://www.chartres-metropole.fr/gouvernance-territoriale>

et qui « dirige » ces arrières boutiques ?



<https://www.societe.com/societe/spl-chartres-metropole-evenements-341526812.html>



<https://www.hatvp.fr/%20fiche-nominative%20/?declarant=dorange-karine>





Des annexes, qui selon nos sources, dépendent des « **Office du tourisme** », où **MédiaChartres** vient de terminer une **longue enquête**.

Dans la série des annonces « **réjouissez vous** » du maire, il faut noter également les nombreux et faramineux chantiers en cours où en projet. Le Colisée (**salle à tout faire**), le parc des expositions, le Plateau Nord (la Madeleine), l'ex clinique Bon secours, le Pôle gare et la construction d'un programme immobilier à destination de bureaux, d'activités, de commerces, d'un hôtel de 99 chambres et de logements, en lieu et place de l'ex parcotrain Effia, la Butte des Charbonniers (parkings en sous-sol), l'ex école Guéry (Place Châtelet), l'immense chantier Blv Clemenceau, l'ex maison d'arrêt, le Clos Noël Ballay, le Parvis de la Cathédrale, l'ancien collège Jean Moulin, le jardin de l'évêché, la ligne du BHNS, l'ex chambre des métiers, Saint-Martin-au Val, Beaulieu, l'ex banque de France, Rechèvre, rue de Sourd (divers), l'aménagement (transformation) du boulevard de la Courtille et de la Porte Morard, etc . . . **Il serait trop long d'énumérer l'interminable liste des chantiers.**



Les « **réguliers prestataires de services** », ont de très bonnes raisons de se réjouir, **Chartres est** la nouvelle corne d'abondance du **BTP**, de plus, la circulation va « **certainement** » s'arranger aux abords des chantiers, dans les futurs mois et années (...)



Avec, moins de toupies de béton et autres camions traversant la ville ?



MédiaChartres

Toutefois, une question légitime demeure dans les esprits, en pleine récession économique mondiale

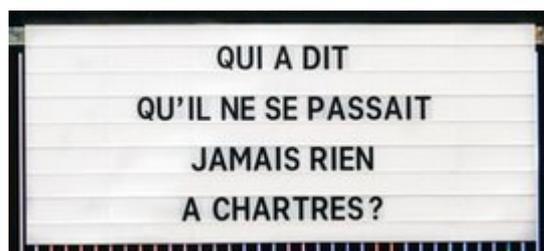
« **qui finance et d'où viennent les fonds** » ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tracfin

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



D'innombrables sujets pour [MédiaChartres](#).

Alice Cellier